

Renvoi aux comités des domaines et d'instruction publique de l'état des biens des émigrés vendus dans le district de Vesoul et de la circulaire que l'agent national a fait passer aux agents près les communes de son ressort, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités des domaines et d'instruction publique de l'état des biens des émigrés vendus dans le district de Vesoul et de la circulaire que l'agent national a fait passer aux agents près les communes de son ressort, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 610;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35291_t1_0610_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

pluviôse, les ventes d'immeubles d'émigrés se sont élevées, dans 135 districts, à 17 millions 52,246 liv. 19 sous 4 den. sur l'estimation de 8 millions 408,501 liv. 18 sous 2 den., et ont ainsi excédé de 8 millions 643,745 liv. 1 sous 1 den. le montant de cette estimation; et en rapprochant ce résultat de celui des états remis précédemment sous les yeux de la Convention nationale, on voit que lesdites ventes, qui sont maintenant en activité dans 82 départements, ont déjà produit 103 millions 996,145 livres 9 sous, et qu'elles excèdent de 51 millions 422,391 liv. 5 sous l'estimation des biens qui en sont l'objet.

Le district de Grenoble, département de l'Isère, mérite particulièrement d'être distingué; il a déjà procédé à environ 1400 adjudications, qui ont produit près de 8 millions, et ont excédé de 5 millions et demi les estimations.

Plusieurs autres districts présentent des rapprochements aussi satisfaisants.

LAUMOND.

Applaudissements.

37

Le citoyen Boizot, agent national près le district de Vesoul, envoie un état des biens des émigrés vendus la dernière décade. Il en résulte que le prix de l'adjudication approche du triple de celui de l'estimation. Le citoyen Boizot, qui, pour enflammer encore davantage, s'il est possible, le patriotisme de ses concitoyens, a fait une circulaire aux agents nationaux près les communes de son ressort, en envoie plusieurs exemplaires.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités des domaines et d'instruction publique (1).

[Vesoul, 1^{re} pluv. II. Le cⁿ Boizot aux agents nat.] (2)

Si, parmi les Français, il se trouvait un traître Qui regrettât les rois, et qui voulût un maître, Que le perfide meure au milieu des tourments; Que sa cendre coupable, abandonnée aux vents, Ne laisse ici qu'un nom plus odieux encore Que le nom des tyrans, que tout le peuple

[abhorre.

Nous avons décrété la République, et nous conservons encore une organisation monarchique. Ils sont simplifiés ces rouages administratifs et ministériels qui, au lieu de doubler les forces du gouvernement par le nombre des leviers, ne faisaient qu'arrêter la circulation du mouvement par sa stagnation à chaque degré du pouvoir. Une combinaison simple et rapide succède à cet ancien ordre de choses. Les autorités mieux pondérées, plus actives dans leur action, plus dégagées et plus libres dans leur essor, se rapprochent du corps législatif comme centre d'attraction, en reçoivent immédiatement la vie, et la portent avec vitesse aux extrémités du corps social.

Ce gouvernement actif et nerveux est le gouvernement révolutionnaire; il n'est pas l'ouvrage du caprice des législateurs. Sa nécessité a été

sentie de tous les bons politiques, et c'est le génie de la Liberté qui l'a créé pour lui servir d'égide. En politique, comme en mécanique, il faut conserver toutes les proportions pour avoir une bonne combinaison. C'est la position d'un état qui doit décider de la nature de ses lois. La France est en révolution, son gouvernement doit donc être révolutionnaire. Nous sommes en guerre, nous devons nous organiser en conséquence; quand nous serons en paix, nous donnerons un gouvernement calqué sur cette situation. Un régime doux et constitutionnel suffit pour conserver la liberté; mais il faut un gouvernement révolutionnaire pour fonder une république.

Voulez-vous changer cet ordre, et soumettre au même régime, la paix et la guerre, la santé et la maladie? Voyez ce qu'il en résulte.

Pour vaincre vos ennemis, vous avez besoin d'un peuple altier, mâle, belliqueux, enthousiaste: eh bien! vous n'aurez qu'un peuple lâche, mou, efféminé, apathique, qui tend le cou au joug des tyrans, et préfère la léthargie de l'esclavage aux fatigues de la liberté. Les circonstances deviennent-elles difficiles? Il faut violer la constitution pour prendre des mesures extraordinaires, et certainement c'est toujours un grand mal que d'enfeindre une loi. Voulez-vous au contraire ne pas violer la constitution? Alors vous êtes écrasé par le malheur; la servitude est la suite infaillible de votre respect pour les lois; et c'est sûrement encore un grand mal que la perte de la liberté publique. Ainsi de quelque manière que vous vous y preniez, il en résulte nécessairement un grand mal. Mieux vaut donc le régime qui, n'ayant aucun de ces inconvénients, offre en outre toutes les ressources dans le besoin, qui comporte par sa nature toute la mobilité des circonstances, vous met dans l'heureuse position de tout prévoir, de parer aux événements, souvent de les faire tourner à votre avantage, et de n'entraver rien de ce qui peut être utile.

Le but du gouvernement ordinaire, est le maintien de la liberté victorieuse et paisible; celui du gouvernement révolutionnaire est de l'acquiescer, de l'établir, de la consolider en la faisant triompher de la tyrannie. Pour obtenir ce triomphe, il faut monter l'esprit public à une élévation sublime, qui fasse de la nation une collection d'hommes ardents, résolus, courageux, capables de toutes les actions héroïques, et qu'aucune adversité n'abatte, et comme la pente naturelle de l'esprit humain est malheureusement de descendre, il faut toujours élever le génie national au-dessus du point désiré; car, en fait de liberté, dépasser le but, ce n'est au fond que l'atteindre réellement, et n'aller qu'au terme, c'est rester en arrière.

Or, quel mode d'administration publique opère plus sûrement ces prodiges que le régime révolutionnaire? il tend tous les ressorts moraux et physiques, il électrise la nation, la fait planer dans les nues; il porte au dernier période la fermentation des grands sentiments, l'énergie, l'enthousiasme, l'amour de la gloire et de la patrie; il transforme les citoyens en héros de l'antiquité; il fait éclater ces passions violentes et superbes avec une explosion qui écroule les nations ennemies, renverse les trônes et ensevelit le despotisme sous leurs ruines.

Il fait plus; en nourrissant cette tension extra-

(1) P.V., XXXI, 206. Bⁿ, 24 pluv. (2^e suppl^t); J. Fr., n^o 507.

(2) F¹⁷ 1009^c, pl. 1, p. 2227.